

Ancienneté de service.

Années de service.	Instituteurs.	Institutrices.		Total.
		laïques.	religieuses.	
1—5	13	16	1	30
6—10	11	11	4	26
11—15	13	11	4	28
16—20	13	5	4	22
21—25	8	1	3	12
26—30	8	—	1	9
31—35	4	—	1	5
36—40	—	1	1	2
41—45	—	—	1	1
46—50	—	—	1	1
Total ..	70	45	21	136

Des mutations dans le personnel enseignant ont eu lieu :

par suite de déplacement	5
par suite de promotion.....	1
par suite de création d'une nouvelle école ..	1
par suite de mise à la retraite	1
pour avoir quitté la carrière	1

36 membres du personnel enseignant étaient remplacés pour motif de santé, pendant resp. 1 année entière, 4½ mois, 1½ mois, 1 mois et pendant 15, 13, 12, 11, 9, 8, 5, 4, 3 et 2 jours.

34 écoles ont chômé pendant 2, 3, 4, 5 jours, par suite de maladie des titulaires; pour 1 école, le chômage a duré 16 jours.

Traitements communaux.

Les 70 instituteurs touchaient en traitements communaux	160668,04 fr.
Les 45 institutrices laïques	74295,78 fr.
Les 21 institutrices religieuses.....	23497,50 fr.
Total	258461,32 fr.